



## AVIS DE CONSULTATION

N°05/DC/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2025 DU 31 JUILLET 2025

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE  
L'HÔTEL DE VILLE DE KONTCHA (PHASE 2)

Financement : BUDGET DE LA COMMUNE DE KONTCHA/FEICOM.

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Maire de la Commune de Kontcha, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation des entreprises pour la prestation Intellectuelle demandée.

1. Objet de la consultation

Les prestations portent sur : la maîtrise d'œuvre de l'achèvement des travaux de construction de l'Hôtel de Ville de Kontcha (Phase 2)

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- Mission 1 : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux (DET);
- Mission 2 : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR);
- Mission 3 : Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Consultation est ouverte aux Cabinets d'Etudes/BET de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est La soumission hors ligne ;

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO / MOD aux heures ouvrables au Secrétariat Général dès publication du présent avis de Consultation.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)).

7. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

La version physique du dossier peut être obtenue au Secrétariat Général de la Commune de Kontcha dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DC de Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Kontcha.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier de Demande de Cotation (DC) par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS.

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de : 9 065 385 (Neuf millions soixante-cinq mille trois cent quatre-vingt-cinq) FCFA TTC

9. Cautionnement de soumission

Les Soumissionnaires intéressés par le présent Avis de Consultation sont dispensés de la production de la Caution de soumission conformément aux dispositions de l'Arrête N°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 (Article 1, alinéa 3). Réitéré par la Lettre-Circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics.

10. Remise des Cotations

10.1 La remise des offres se fera exclusivement en mode Hors Ligne.

10.2 Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont une (01) originale et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Kontcha, et accompagnée de la version numérique (Scannée en PDF) de l'ensemble des offres (Administrative, Technique et Financières au plus tard **le 28 août 2025 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

## AVIS DE CONSULTATION

**N°05/DC/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2025 DU 31 JUILLET 2025**

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL  
DE VILLE DE KONTCHA (PHASE 2)

### 11. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 28 août 2025 à 15 heures** précises par une Commission Inténe de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des réunions de la DDMINEPAT du Faro et Déo à Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dument mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que le soumissionnaire ayant obtenu la note d'au moins 70 points sur 100.

### 12. Recevabilité des Cotations

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours.

### 13. Critères d'évaluations

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux Conditions fixées dans la Demande de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques et à la qualification des soumissionnaires.

#### 13.1-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de la cotation du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
2. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
3. Le non-respect du nombre de copie et le format (PDF) prescrit dans le DC ;
4. du non-respect de 70% des critères essentiels (70% renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
5. l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
6. de l'absence de la charte d'intégrité

Sous peine de rejet, l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doit être impérativement produite en original, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois (03) mois et être conformes aux modèles.

#### 13.2-Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'avis de Consultation. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	15 points
2- Logistique	15 points
3- Personnel clé	40 points
4- Références du Consultant	10 points

5- Calendrier des activités	15 points
6- Présentation du dossier	05 points

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPC

Les offres financières du soumissionnaire ne seront ouvertes pour la suite de la procédure qu'au cas où ce dernier aurait obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100.

#### **14. Délai d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois.

#### **15. Allotissement**

L'ensemble des travaux sont constitués en un seul lot.

#### **16. Attribution de la Lettre-Commande**

Sur proposition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Kontcha, l'Autorité Contractante attribuera la lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

#### **17. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

18. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Kontcha ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou en appelant les contact 699 45 69 54 / 677 76 99 27.

#### **19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48,

p

#### **Copie :**

- MINMAP/YDE (POUR INFO)
- PREFET/F&D (POUR INFO)
- ARMP/AD (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PRESIDENT CTPM-KONTCHA (POUR INFO)
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES
- DOSSIER





## NOTICE OF CONSULTATION N ° 05/ NC/ KTCHA.C/ICTW/2025 OF 31 JULY 2025

## RELATING TO:

THE MISSION OF CONTROL OF PROJECT ACHIEVEMENT OF THE CONSTRUCTION  
WORKS OF THE KONTCHA CITY COUNCIL (PHASIS II)

FUNDING: FEICOM BUDGET/KONTCHA COUNCIL 2025

**1. Consistency of benefits**

Benefits include:

The services subject of this call for tenders include the following missions:

- Mission 1 DEW : Direction of the Execution of the contracts of Works ;
- Mission 2 CCA : Control of Conformity of Achievements (CCA) ;
- Mission 3 ROA: Reception Operations Assistance (ROA).

**2. Execution deadline**

The maximum execution deadline provided for the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be to nine (09) months.

**3. Allotment: No subject****4. Estimated cost**

The estimated cost of the execution is 9 065 385 F CFA.

**5. Participation and Origin.**

The participation is equally open to all enterprises of Cameroonian right installed in Republic of Cameroon and filling the conditions taken in the Special Rules of Invitation to Tender (SRIT), which makes the object of the piece N° 03 of the present File of invitation to tender.

**6. Financing**

The works object of the present Call for Tenders is financed by the budget of the Special Council Support Found for Mutual Assistance « FEICOM ».

**7. Provisional Bid Bond**

The provisional bid bond is not applicable

**8. Consultation of the Tender file**

The file may be obtained from the General Secretary of the Kontcha council as soon as this notice is published by newspaper and by posting on the premises of that council.

**10. Acquisition of the Tender file**

The file may be obtained from the General Secretary of Kontcha Council as soon as this notice is published by newspaper and by posting on the premises of the council, against the presentation of the receipt of free of charge..

**11. Submission of Offers**

Each offer drafted in English or French in six (06) copies, including one (01) original and five (05) copies marked as such, must be sent against receipt to the Secretary of the Kontcha council no later than 28 august 2025. at 2PM hours, local time and must be marked as follows :

## NOTICE OF CONSULTATION N ° 05/ NC/ KTCHA.C/ICTW/2025 OF 31 JULY 2025

## RELATING TO:

THE MISSION OF CONTROL OF PROJECT ACHIEVEMENT OF THE CONSTRUCTION  
WORKS OF THE KONTCHA CITY COUNCIL (PHASIS II)

To open only during a counting session

**NB :** The offer should be accompanied by CD containing the numeric version under Excel format of the quantitative and approximate detail setting.

**12. Admissibility of offers**

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority in accordance with the special conditions of the invitation to tender.

They must be older than three preceding the original date of submission of bids three (03) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the ministry in charge of finance.

### **13. Open of bids**

The bids shall be opened in single phase.

The opening of the offers shall take place on 28 august 2025 at 3pm local time in the Conference Room of DDMINEPAT Tignère.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice having a sign mandate.

### **14. Evaluation criteria**

#### **14.1 Eliminatory criteria**

- 1- Absence of a piece administration or non-conforming piece of an administrative document after the exhaustion of deadlines granted by the commission, false declaration or falsified or scanned document ;
- 2- Non-performance, non-completion of a previous contract after contractual deadline or abandonment of a contract during the last three (03) years by the fact of the company ;
- 3- The absence of submission bid bond during bid-opening session
- 4- False declaration or fake pieces;
- 5- Technical score less than 70/100 points.

#### **14.2 Essential criteria**

DESIGNATION	NOTATION
A Understanding of the requested work (Observations on the TOR, Organisation, performance execution methodology and implementation schedule)	15 points
B Technical means and materials to put in place	15 points
C Qualification of specialized personnel in the field of the mission	40 points
D Consultant references for similar missions: attach the contracts (first and last pages with minutes of receipt	10 points
E Activity Calendar	15 points
F General presentation of the offer	05 points
<b>TOTAL</b>	<b>100 points</b>

These criteria are detailed by sub-criteria at the level of RPAO.

The tenderer's financial offers will only be opened for the continuation of the procedure in the event that the latter has obtained a technical score of at least 70 points out of 100.

### **15. Consulting selection method**

The consulting will be selected on the basis of the quality/cost ratio, according to the procedures described in this tender dossier.

### **16. Maximum number of shares : No subject.**

### **17. Validity of offers**

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

### **18. Administration to the name of which will be concluded the works**

To the exit of the exam of the offers of the tender's internal board commission attached to the Regional council, a contract of work will be concluded between the Adjudicator and the contracting authority.

### **19. Complementary informations**

Complementary informations can be obtained during working hours at the General Secretary of tignere Council or from the Adamawa's Region Agency of FEICOM.

**The Mayor**  
**(Contracting Authority)**



### **Copy:**

- DOPC/F&D (FOR INFO)
- ARMP/AD (FOR PUBLICATION AND STORAGE)
- ICTB/Kontcha (FOR INFO)
- DISPLAY
- CHRONO/ARCHIVES